

Compte-rendu du Conseil Municipal du 02 Décembre 2016

Présents : Annie Ayrat, Gérard Amiel, Henri Desplan, J.Michel Desplan, J.Damien Laborde, Alain Trey. Serge Pavan.

Absents excusés :

Cédric Sagué, procuration à J.Damien Laborde

Secrétaire de séance : Jean-Michel Desplan

Avant de passer à l'ordre du jour, Madame le Maire procède à l'approbation du conseil municipal du 20 Octobre 2016 qui est adopté à l'unanimité.

Ordre du jour :

1. Projet 2017 - Parking entrée du village :

Madame le Maire donne la parole à Monsieur Amiel 1^{er} adjoint en charge de ce dossier. Ce projet rentre dans le cadre du « projet phare » de 2017. Projet de 10 à 12 places de parking à l'entrée du village sur une longueur de 30 à 35m.

La DVI a donné son accord et propose son aide technique.

Ce Projet sera financé en partie par l'Etat par les amendes de police (30% des travaux) et le Conseil Départemental à hauteur de 10/12%. Le dossier passant en commission au 2eme semestre 2017, le Conseil municipal souhaite commencer plus tôt les travaux pour que le parking soit prêt pour l'été si possible.

Une solution serait de faire un emprunt pour pouvoir débiter plus tôt ou d'avancer le financement sur les fonds propres de la Commune. Madame le Maire propose de rencontrer la Trésorière du Trésor Public pour décider de la stratégie à adopter.

Deux devis ont été demandé : Entreprise Fourquet et Pyrénées Environnement.

Investissement de l'ordre de 35000€.

2. Mur Protect - Etanchéité Mairie côté rue :

Problèmes d'humidité et d'étanchéité des murs de la salle des fêtes coté rue. Madame le Maire a cherché une société spécialisée dans ce domaine et présente un devis de l'entreprise Mur-Protect qui propose de réaliser une « barrière d'étanchéité » pour un montant de 4893€ HT. passé en Investissements .

Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité décide d'entreprendre les travaux début 2017 et charge Madame le Maire du suivi de ce dossier.

3. Ruine haut du village :

L'acquéreur initialement intéressé s'est finalement rétracté (devis pour la reconstruction trop élevés). Face à la vétusté du bâtiment, la Commune a demandé un Permis de démolir mais l'Architecte des Bâtiments de France s'y est opposé en invoquant un appauvrissement du patrimoine de la Commune sauf s'il est démontré un péril grave. Le péril grave a été démontré et l'Architecte a donné son accord.

Des devis ont été demandés : Pyrénées Renov : 7000€ HT et l'entreprise Bordes : 6800€ HT. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de confier la démolition à l'entreprise BORDES, lui demandant de prévoir un chemin d'accès et opte pour une mise en vente du terrain constructible pour un montant de 25 000€, les pierres seront laissées sur place. Madame le Maire est chargée de la publication des annonces pour la vente de ce terrain.

4. Hangar Abri Tracteur :

Ce projet faisait partie des « projets phares 2016 » mais permis refusé par la DDT. Une nouvelle demande a été faite en novembre proposant d'édifier le hangar sur la partie du terrain située en zone bleue. La DDT et l'Architecte des Bâtiments de France ont donné leur accord pour une superficie du bâtiment ne dépassant pas 19,2 m².

5. Révision listes électorales :

La commission doit se réunir mercredi 07 Décembre suite à la démission de Mlle Redonnet, remplacée par Monsieur Jérôme Rumeau sur décision du TGI de St Gaudens.

Monsieur Amiel est le représentant administratif de la commission présidée par le Maire.

6. Commission sentiers/tourisme - projection 2017 :

Monsieur Alain Trey énonce ses propositions. Création de plaquettes et d'un diaporama dans lesquels les associations de la Commune communiquent (avec textes et photos qu'elles souhaitent). Objectif : faire connaître la Commune au travers des activités.

Le diaporama pourrait être diffusé à chaque manifestation organisée dans la Commune et ses associations. Travail sur un premier diaporama présentant notre commune.

7. Planning travaux communaux 2017 :

Monsieur Alain Trey présente au conseil municipal un planning annuel des tâches à effectuer sur la commune par les employés communaux. Une fiche hebdomadaire des travaux à effectuer est à ce jour remise chaque lundi matin aux employés communaux (fiche pouvant évoluer selon les urgences ou imprévus hebdomadaires)

8. Questions diverses :

- Monsieur Thomas Pellicer a répondu au courrier qui lui a été envoyé. Madame le Maire en donne lecture au Conseil municipal.
- Un arbre de Noël est organisé pour les enfants (le 18 Décembre) avec spectacle de marionnettes préparé par le Club des Amis de Melles, et goûter gourmand concocté par Camille et Nathalie de l'Auberge du Crabère. Colis de Noël distribués à nos aînés. Le Bulletin municipal annuel est en cours d'impression.
- Association FERRUS : les plantations ont pris du retard, elles se feront début janvier si le temps le permet. Trois ruches vont être posées chez Monsieur Gérard Raigné.
- Deux arbres dangereux sur la côte de Melles. Une entreprise spécialisée a été contactée et un devis demandé (un arbre sur le terrain communal, un arbre en propriété privée. partage des frais pour les deux parties.
- L'organisation du Trail du Mourtis, course pédestre en montagne qui se déroule chaque année en Mai, a demandé l'autorisation de faire passer une partie de son itinéraire sur la Commune de Melles.
- AFP : un courrier va être adressé à chaque propriétaire, en expliquant le projet. Cédric Sagué, chargé du projet a réalisé le courrier qui sera envoyé aux différents propriétaires. Rien n'est décidé à ce jour, une AFP ne peut se réaliser qu'en accord de toutes les parties.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 30.

Les membres du Conseil,

Le Maire,

Annie Ayrat